

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. D'ANTOINE-LABELLE,
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-PONTMAIN**

Procès-verbal de la séance régulière du conseil de la municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain tenue le 8 juin 2020 à compter de 19 h, effectuée à distance par moyen de vidéoconférence enregistrée et sans public, disposition nécessaire suite à la crise du COVID-19.

Mairesse	Francine Laroche
Mesdames les conseillères	Handie Ladouceur Liliane Viens-Deschatelets Josée Gougeon
Messieurs les conseillers	Alain Lampron Pierre Gagné Ghislain Collin

Le secrétaire-trésorier, Sylvain Langlais, est présent et agit comme secrétaire de cette séance.

L'adjointe à la direction générale, Joanie Thibault, est également présente.

Un avis a été publié afin d'annoncer la rencontre en vidéoconférence sans public et dans lequel les citoyens étaient invités à faire parvenir leurs questions par courriel ou sur la boîte vocale de l'adjointe à la direction générale, Joanie Thibault.

OUVERTURE DE LA SÉANCE
La mairesse ouvre la séance à 19 h.

2020-06-2519 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Josée Gougeon et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour tel que présenté, mais en modifiant le libellé du point 5.6 comme suit : Entente avec la Corporation du Parc régional du Lac 31 milles sur la gestion du camping et la mise en place du Parc régional et autorisation à monsieur Sylvain Langlais pour signer les documents

ADOPTÉE

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**
 - 3.1 Procès-verbal de l'assemblée régulière du 11 mai 2020
 - 3.2 Suivi du procès-verbal de l'assemblée régulière du 11 mai 2020
- 4. TRÉSORIE**
 - 4.1 Comptes à payer de l'état des revenus et dépenses pour le mois de mai 2020

5. AFFAIRES GÉNÉRALES

- 5.1 Rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier.
- 5.2 Embauche emplois d'été Canada.
- 5.3 Autorisation de signature pour le projet espace familial de jeux d'eau, numéro du projet : FDT-20170526-08.
- 5.4 Programmation de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec TECQ 2019-2023, dépôt de la programmation version 2 - 2019-2023
- 5.5 Aide financière de 17 000 \$ à la municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain pour le projet « amélioration de la sécurité et du drainage sur le chemin du lac 31 mille » et autorisation à monsieur Robert Leclair à signer ladite entente à titre de représentant de la municipalité.
- 5.6 Entente avec la SAGE sur la gestion du camping et la mise en place du Parc régional et autorisation à monsieur Sylvain Langlais pour signer les documents
- 5.7 Achat d'équipements pour l'optimisation de la salle arc-en-ciel
- 5.8 Autorisation à madame Francine Laroche à signer l'entente de SUMI
- 5.9 Mandat à Me David Morin, notaire du cabinet Pilon, Charbonneau-Cyr et Morin, pour la préparation de l'acte de cession du chemin Lapointe et autorisation à Sylvain Langlais à signer les documents

6. HYGIÈNE DU MILIEU

- 6.1 Règlement #67 décrétant les coûts reliés à l'agrandissement du lieu d'enfouissement technique de la Régie Intermunicipale des déchets de la Lièvre
- 6.2 Achat de deux conteneurs de 40 pieds pour l'écocentre.

7. VOIRIE ET TRAVAUX PUBLICS

8. LOISIRS CULTURE ET DÉVELOPPEMENT

9. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

10. INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

11. RÉGIES ET COMITÉS

- 11.1 Point d'information – Suivi des activités mensuelles des comités

12. CORRESPONDANCES

13. VARIA

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

15. AJOURNEMENT OU LEVÉE DE LA SÉANCE

2020-06-2520

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 11 MAI 2020

Il est proposé par la conseillère Handie Ladouceur et résolu à l'unanimité d'accepter le procès-verbal de l'assemblée régulière du 11 mai 2020.

ADOPTÉE

**SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE
DU 11 MAI 2020**

Il n'y a aucun suivi.

2020-06-2521 **TRÉSORERIE**
**ADOPTION DES COMPTES À PAYER, DE L'ÉTAT DES
REVENUS ET DES DÉPENSES POUR LE MOIS DE MAI 2020**

Il est proposé par le conseiller Ghislain Collin et résolu à l'unanimité d'accepter la liste des comptes à payer pour le mois de mai 2020 pour les montants suivants :

<u>ADOPTION DES COMPTES À PAYER, DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES POUR LE MOIS DE MAI 2020</u>		
Solde au 30 avril 2020	377 646,24 \$	
Chèque annulé C000055	-189,30 \$	
Nouveau solde au 30 avril 2020	377 835,54 \$	
Dépôts	261 120,44 \$	
Intérêts		
Total des revenus	638 955,98 \$	
Placement	300 000,00 \$	
Total de liquidité disponible	938 955,98 \$	
Total	938 955,98 \$	
Chèques émis	6 417,87 \$	C2000057 à C2000063
Déboursés et frais fixes	24 117,81 \$	L2000050 à L2000061
Déboursés manuels		
Paiements directs	48 521,95 \$	P2000157 à P2000196
Salaires	37 095,25 \$	
Paiements mensuels	18 183,79 \$	camions et autres
Total des dépenses	134 336,67 \$	
Chèque NSF	11 339,41 \$	
Liquidité disponible	793 279,90 \$	

Je, Sylvain Langlais, secrétaire-trésorier, certifie qu'il y avait, lors de l'émission des chèques et des paiements préautorisés ci-haut, les crédits suffisants pour payer les dépenses autorisées.

ADOPTÉE

2020-06-2522 **AFFAIRES GÉNÉRALES**
**RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS DU
RAPPORT FINANCIER**

Madame Francine Laroche procède à la lecture du rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier 2019.

Il est proposé par le conseiller Ghislain Collin et résolu à l'unanimité d'adopter le rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier 2019.

Prendre note que le rapport du maire est disponible sur le site internet de la municipalité au www.munpontmain.qc.ca

ADOPTÉE

2020-06-2523 EMBAUCHE EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA

ATTENDU QUE la municipalité a déposé une demande d'aide financière de 50 % pour l'embauche de deux (2) ressources aux travaux publics pour l'été 2020 dans le cadre d'Emplois d'été Canada,

ATTENDU QU'à ce jour, ces aides financières ont été refusées,

ATTENDU QUE la municipalité a fait une deuxième demande, sur invitation d'Emplois d'été Canada,

CONSIDÉRANT QUE la municipalité avait budgété 50 % du salaire pour deux postes.

Il est proposé par le conseiller Pierre Gagné et résolu à l'unanimité d'engager un jeune pour l'été, et advenant le cas où des fonds supplémentaires sont accordés à la municipalité, d'engager un deuxième jeune.

Des fonds sont disponibles au poste budgétaire : 02-320-00-141-00

ADOPTÉE

2020-06-2524 AUTORISATION DE SIGNATURE POUR LE PROJET ESPACE FAMILIAL DE JEUX D'EAU, NUMÉRO DU PROJET : FDT-20170526-08

Il est proposé par la conseillère Handie Ladouceur et résolu à l'unanimité de nommer le directeur général et secrétaire-trésorier Sylvain Langlais, signataire tous les documents nécessaires pour la mise en place du projet dans le cadre du projet Espace familial de jeux d'eau, numéro du projet : FDT-20170526-08.

ADOPTÉE

2020-06-2525 PROGRAMMATION DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC TECQ 2019-2023, DÉPÔT DE LA PROGRAMMATION VERSION 2 - 2019-2023

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023 ;

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

ATTENDU QUE la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023 ;

ATTENDU QUE la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version n° 1 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation ;

ATTENDU QUE la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme ;

ATTENDU QUE la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution ;

ATTENDU QUE la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux version n2 comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles ;

IL EST RÉSOLU par le conseiller Alain Lampron et adopté à l'unanimité que la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle.

ADOPTÉE

2020-06-2526

AIDE FINANCIÈRE DE 17 000 \$ À LA MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-PONTMAIN POUR LE PROJET « AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ ET DU DRAINAGE SUR LE CHEMIN DU LAC 31 MILLES » ET AUTORISATION À MONSIEUR ROBERT LECLAIR À SIGNER LADITE ENTENTE À TITRE DE REPRÉSENTANT DE LA MUNICIPALITÉ

ATTENDU QUE la Municipalité a déposé une demande d'aide financière à la MRC par l'entremise du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF).

Et que la Municipalité recevra 17 000 \$ et qu'elle devra couvrir la portion des travaux non remboursables.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Gagné et résolu à l'unanimité d'accepter ce projet et d'autoriser le directeur du Service des travaux publics, Robert Leclair, ou le directeur général, Sylvain Langlais, à signer les documents relatifs à la réalisation de ce projet.

ADOPTÉE

2020-06-2527 **ENTENTE AVEC LA CORPORATION DU PARC RÉGIONAL DU LAC DES 31 MILLES SUR LA GESTION DU CAMPING ET LA MISE EN PLACE DU PARC RÉGIONAL ET AUTORISATION À MONSIEUR SYLVAIN LANGLAIS POUR SIGNER LES DOCUMENTS**

Il est proposé par le conseiller Pierre Gagné, et résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Sylvain Langlais, à signer les documents nécessaires à la gestion du camping et à la mise en place du parc régional avec la Corporation du parc régional du Lac des 31 milles.

ADOPTÉE

2020-06-2528 **ACHAT D'ÉQUIPEMENTS POUR L'OPTIMISATION DE LA SALLE ARC-EN-CIEL**

Monsieur Sylvain Langlais a demandé des soumissions pour l'Achat des équipements pour l'optimisation de la salle arc-en-ciel auprès du Centre d'hygiène et aux équipements et à Les Entreprises Lavoie.

Il est proposé par la conseillère Liliane Viens Deschatelets et résolu à l'unanimité de permettre au directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Sylvain Langlais, d'analyser les soumissions et de choisir le plus bas soumissionnaire, tout en se réservant le droit de répartir les achats auprès de ces deux fournisseurs.

Des fonds sont disponibles au poste budgétaire : 03-932-10-000-08

ADOPTÉE

2020-06-2529 **AUTORISATION À MADAME FRANCINE LAROCHE À SIGNER L'ENTENTE DE SUMI**

Il est proposé par le conseiller Pierre Gagné d'autoriser la mairesse, madame Francine Laroche, à signer les documents nécessaires relatifs à l'entente des Services d'urgence en milieu isolé (SUMI).

ADOPTÉE

2020-06-2530 **MANDAT À M^E DAVID MORIN, NOTAIRE DU CABINET PILON, CHARBONNEAU-CYR ET MORIN, POUR LA PRÉPARATION DE L'ACTE DE CESSION DU CHEMIN LAPOINTE ET AUTORISATION À SYLVAIN LANGLAIS À SIGNER LES DOCUMENTS**

Il est proposé par la conseillère Josée Gougeon et résolu à l'unanimité d'octroyer le mandat à M^e David Morin, notaire du cabinet Pilon, Charbonneau-Cyr et Morin, pour la préparation de l'acte de cession du chemin Lapointe et autorisation à monsieur Sylvain Langlais, directeur général et secrétaire-trésorier, à signer les documents.

Des fonds sont disponibles au poste budgétaire : 02-130-00-411-00

ADOPTÉE

HYGIÈNE DU MILIEU

2020-06-2531 **RÈGLEMENT #67 DÉCRÉTANT LES COÛTS RELIÉS À L'AGRANDISSEMENT DU LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE LA LIÈVRE**

ATTENDU QUE la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre doit adopter un règlement décrétant les coûts reliés à l'agrandissement de son lieu d'enfouissement technique,

ATTENDU QUE les municipalités doivent procéder par résolution afin d'accepter ledit règlement,

ATTENDU QUE la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre a fait parvenir à la Municipalité les documents expliquant les coûts décrétés,

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par le conseiller Ghislain Collin et résolu à l'unanimité d'accepter le Règlement #67 décrétant les coûts reliés à l'agrandissement du lieu d'enfouissement technique de la régie intermunicipale des déchets de la Lièvre.

ADOPTÉE

2020-06-2532 **ACHAT DE DEUX CONTENEURS DE 40 PIEDS POUR L'ÉCOCENTRE**

Il est proposé par le conseiller Alain Lampron d'autoriser monsieur Sylvain Langlais, directeur général et secrétaire-trésorier, à procéder à l'achat deux conteneurs pour l'écocentre chez Métal Gosselin pour un maximum de 3 800 \$ chacun.

Des fonds sont disponibles au poste budgétaire : 03-932-10-000-07

ADOPTÉE

VOIRIE ET TRAVAUX PUBLICS INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE RÉGIES ET COMITÉS

Point d'information – Suivi des activités mensuelles des comités.

CORRESPONDANCES VARIA PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été envoyée par les citoyens.

AJOURNEMENT OU LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 19 h 30.

(Signé) Francine Laroche
Francine Laroche
Mairesse

(Signé) Sylvain Langlais
Sylvain Langlais
Secrétaire-trésorier